



Schéma prise en charge OPCA

Inscription / Facturation / Participation

QUAND : 16 et 17 mars 2017
OÙ : Centre Prouvé à Nancy
www.chantierecole.org

Inscription sur le site des rencontres

1

- Indiquer nom et prénom des participants
 - Choisir les ateliers
 - Choisir une formule (différentes options en termes de participation et d'hébergement) déterminant le tarif de l'inscription
 - Valider l'inscription
-
- Réception du récapitulatif de votre inscription par mail
- ➔ Ce document n'est pas une confirmation d'inscription et ne pourra pas servir de pièce justificative à un remboursement par l'OPCA.

Facturation et règlement

2

- Réception de la facture de CHANTIER école sur la base de l'inscription
- Envoi du règlement à CHANTIER école dans un délai de 15 jours
- Réception de la confirmation de l'inscription avec facture acquittée et fiche pédagogique de CHANTIER école

Participation et prise en charge

3

- Remise des informations sur la participation
- Possibilité de demander un remboursement des frais engagés auprès de l'OPCA en mobilisant le budget formation de l'Entreprise. Dans ce cas les remboursements peuvent concerner la participation aux rencontres, les frais d'hébergement et de repas facturés par CHANTIER école (hormis la participation au séminaire du 18 mars 2017), les autres frais de repas et les frais de transport. Chaque structure devra transmettre à l'OPCA :
 - ➔ La fiche pédagogique transmise par CHANTIER école
 - ➔ Une attestation de présence transmise par CHANTIER école sur demande à l'adresse suivante : rencontres.nationales@chantierecole.org
 - ➔ Les justificatifs de frais : factures, notes, ...

